

Luc Muller • Expert TYP03

Pourquoi je ne voterai pas à l'élection présidentielle



Parce que j'en ai discuté souvent, je crois qu'il est venu d'explicitier, et de partager, la/les raison(s) qui me pousse(nt) à ne pas voter à la prochaine élection présidentielle.

Nous ne votons plus pour un candidat, mais contre.

Le principe du jeu démocratique en France est le suivant :

Les citoyens votent pour le candidat qu'ils estiment le mieux représenter leurs valeurs ou dont le programme leur semble le meilleur pour gouverner la France pour 5 ans.

Le candidat qui obtient la majorité absolue des votes exprimés est élu et devient le président de la république.

Malheureusement, ces règles du jeu sont caduques depuis plus ou moins 2002.

Lors de l'élection de 2002, nous avons vu Jacques Chirac élu à 80% des voix. Ce score pharamineux a été obtenu non pas par consensus des gens avec les idées du candidat, mais pour empêcher l'extrême droite et Jean-Marie Le Pen d'accéder à la présidence de la république.

Ce schéma s'est renouvelé à de nombreuses reprises lors des élections suivantes où nous avons vu le score du Front-National monter toujours plus, et où les différents partis politiques ne font plus réellement campagne mais nous enjoignent de voter contre les extrêmes.

Nous sommes passés dans un jeu démocratique où nous ne votons plus pour, mais contre un candidat.

Ce point est aussi valable quand les candidats n'ont pour seuls arguments pour voter pour eux de dire qu'il s'agit d'empêcher le camps d'en face de gagner.

Ainsi de ce point de vue les règles du jeu ne sont plus respectées.

Je ne voterai pas car je n'accepte pas de jouer à un jeu dont les règles ne sont pas respectées.

Le fait de jouer à un jeu implique d'en accepter les règles.

L'une des critiques que j'ai le plus entendue, et moi même faite à des personnes qui ne votaient pas, est de dire que : si la personne ne vote pas, alors elle n'a pas le droit d'exprimer son mécontentement de la situation car *elle n'avait qu'a voter*.

Je trouve cet argument en faveur du vote absolument faux.

Lorsque l'on joue à un jeu, il faut en accepter les règles. Hors, la règle du jeu démocratique en France est la suivante :

Le candidat élue est celui qui obtient la majorité absolue, soit 50.01% des voix.

Aussi toutes personnes ayant participé au vote doit en accepter le suffrage et donc reconnaître la validité de la personne élue.

Ainsi, ce sont en fait les personnes ayant pris part à l'élection qui n'ont pas le droit de se plaindre car elles doivent reconnaître le vote de leurs concitoyens et respecter l'issue de l'élection.

Je ne voterai pas car au cas où un système un peu trop extrémiste découlerait de l'élection je souhaiterais pouvoir m'y opposer ouvertement et fermement.

Cela conduit d'ailleurs au point suivant

Ne pas voter est plus impliquant que voter blanc ou voter nul.

Jusqu'à présent et à de rares exceptions, j'ai voté blanc. Cela me semblait la meilleure solution pour exprimer mon mécontentement vis à vis des partis politiques en place. Mais aussi une réponse à mon indécision à devoir trancher entre différentes bonnes propositions émanant de différents partis.

Le problème du vote blanc est, d'une part, qu'il n'est pas comptabilisé parmi les suffrages exprimés. D'autre part qu'il n'est pas impliquant.

Je m'explique.

Le vote étant anonyme en France, si une personne vous dit qu'elle a voté pour tel ou tel candidat et/ou qu'elle a voté blanc, elle n'a aucun moyen de justifier ses dires. Vous pourrez toujours lui retourner qu'elle vous ment et que vous avez l'intime conviction qu'en fait elle a voté pour tel autre candidat.

Le vote blanc n'est pas justifiable.

L'abstention quant à elle est nominative. Etant inscrit sur les listes électorales et n'allant pas voter, la liste d'émargement présente à la mairie le jour du vote ne sera pas signée de mon nom et ma carte d'électeur

restera vierge.

Je ne voterai pas pour pouvoir à tout moment justifier officiellement de mon désaccord avec la politique en place

J'ai toujours foi en la démocratie.

Cette décision n'est cependant pas ferme et irrévocable. Je prendrais volontier part à un de nouveau suffrage à partir du moment où je penserai que mon vote sera respecté et que l'on m'interrogera sur un véritable choix et non une mascarade visant à maintenir au pouvoir une caste de nantis en costume d'affaire.

👤 Viper 🕒 vendredi 07 avril 2017 : 13:24 📌 Général

Liberté d'expression :



Par Benjamin, mardi 11 avril 2017 à 10:58

Quid des candidats qui proposent de changer les règles démocratiques (interdire les sondages...etc) ? Est-ce que c'est pas un moyen d'évoluer dans le bon sens ?

A défaut, comment tu fais bouger les choses si ce n'est pas par l'urne ?



Par Luc, mercredi 12 avril 2017 à 14:04

"A défaut, comment tu fais bouger les choses si ce n'est pas par l'urne ?"

J'essaye de m'impliquer localement dans des associations.

Je dis bien que j'essaye, car ce n'est pas forcément simple évidemment. Mais si je peux faire bouger quelques mentalités d'un point de vu local. Peut-être que j'aurai participer à faire bouger, un peu, les choses.



Par Thera, jeudi 13 avril 2017 à 12:31

Je suis en accord avec vous et j'ai suivis le même "parcours" vote blanc puis abstention. A peu près tous mes proches sont dans le camp du "tu ne votes pas tu ne viens pas pleurer après". J'ai voté utile en 2012 pour dégager Sarko, je m'en mors les doigts (comme vous dites, parce que j'ai joué au jeu, ce coup-là).

Pour justifié mon abstention par rapport au vote blanc, je dis au gens qu'il est également plus marquant. Demandez aux gens autour de vous s'ils se rappellent (même à peu près) du pourcentage de vote blanc aux dernières présidentielles. Demandez leur le pourcentage d'abstention ensuite et vous constaterez qu'ils ont au moins une idée.



Par Steph, vendredi 21 avril 2017 à 17:33

D'accord avec pas mal de chose la dedans, mais pas tout ;) :

"Ainsi, ce sont en fait les personnes ayant prise part à l'élection qui n'ont pas le droit de se plaindre..". J'arrive pas à voir le rapport avec le vote et le droit de se plaindre ou non.... Dans un sens ou dans l'autre. Je me plains si j'ai envie pis c'est tout.

"Le vote étant anonyme en France, si une personne vous dis qu'elle à voté pour tel ou tel candidat et/ou qu'elle a voté blanc, elle n'a aucun moyen de justifier ses dires" : Certes, mais je ressens pas le besoin de me justifier devant quiconque. Si la personne veut pas me croire... bah tant pis.

Tchuss

We Are Legion